

Enquête sur les enfants sans-abri à Saint-Etienne

Ain

Capturé à Montceaux, le lynx divagant sera soigné dans le Jura

Le lynx boréal errant en début de semaine dernière sur les plaines du Val-de-Saône a finalement été capturé dans la nuit du 24 au 25 novembre. Ausculté par un vétérinaire, sous le contrôle des services de l'État, il a été transféré au Centre Athénas dans le Jura où il restera au moins trois mois.

Julia Beaumet - 30 nov. 2024 à 06:00 | mis à jour le 02 déc. 2024 à 15:29 - Temps de lecture : 3 min

D'ordinaire si craintif et sauvage, un lynx boréal avait été aperçu le 19 novembre dernier, [près de la Ferme de Collonges](#) à Francheleins et du collège du Val-de-Saône à Montceaux. L'individu, âgé de 10 ans a finalement été capturé par le Centre Athénas sur la commune de Montceau dans le week-end.

Un problème de locomotion vieux de six mois

« Dès le samedi [N.D.L.R. 24 novembre, NDLR], nous avons su que le lynx était présent dans une exploitation et qu'il était revenu manger des poules » explique Gilles Moyne, le directeur de ce centre qui se consacre notamment à la sauvegarde des lynx orphelins ou blessés. Malgré l'installation de cages pièges dans deux élevages victimes de prédatations, le lynx est resté à distance, aussi la seule solution envisagée par Gilles Moyne et son équipe fut la télé anesthésie, autrement dit sédation à distance à l'aide d'une flèche anesthésiante.

Une fois transporté au centre Athénas, l'animal a subi un examen complet. « Cela a mis en évidence un problème de locomotion, comme on le pressentait » décrit Gilles Moyne certain désormais que l'individu a été victime « il y a environ six mois d'une collision routière ». « Sa patte avant droite a été touchée, il a eu l'humérus fracturé, la consolidation a entraîné un raccourcissement de l'humérus, aujourd'hui, il a une patte plus courte que l'autre » complète le directeur du Centre Athénas.

Newsletter. L'essentiel de la semaine

chaque samedi inscrivez-vous à "L'essentiel de la semaine", et retrouvez notre sélection des articles qu'il ne fallait pas rater ces sept derniers jours.

S'INSCRIRE

Peut cont des publ Vous pouv vous dési à tou morr depu [votr](#) [espa](#) [clicn](#)

PUBLICITÉ



CNP Assurances

Dans un monde plus ouvert, vos vies ne rentrent plus dans des cases, mais nous sommes toujours là pour les protéger.

Je découvre

Inspired by invibes

Soigné pour de l'arthrose dans le Jura

Cette boiterie aurait alors généré une arthrose et une fonte musculaire de l'arrière-train, « en étant limité dans sa capacité de prédation il se rabattait sur des proies domestiques », constate encore Gilles Moyne.

Or, à quelques semaines seulement des fêtes de fin d'année, « il fallait faire en sorte que la situation se décrispé, les éleveurs étaient un peu tendus en voyant leurs revenus s'évaporer à chaque passage du lynx », glisse Gilles Moyne rassuré aujourd'hui de voir le lynx « engagé dans un protocole de traitement pour l'arthrose ». Le but étant de lui faire reprendre la masse musculaire et qu'il puisse retrouver un comportement de prédation naturel.

Le lynx restera en observation environ trois mois au centre Athénas. « Nous verrons ensuite avec les services de l'État pour statuer sur son relâché... ou pas et si oui, où ? », conclut le directeur de cette seule structure habilitée à prendre en charge les lynx en difficulté.

Une capture justifiée par son état de santé

Le centre Athénas, basé dans le Jura, bénéficie d'une autorisation ministérielle pour capturer, transporter et relâcher des spécimens de lynx, dans un cadre bien précis toutefois. Il doit s'agir de jeunes chatons de moins de 10 mois « en détresse » ou de lynx de tous âges ayant une blessure d'origine anthropique (liée à la présence d'humains).

« C'est ce deuxième cas de figure qui a justifié l'intervention », souligne la préfecture de l'Ain. Elle explique aussi que la décision de capturer le lynx a été prise conjointement par la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Ain, la Direction des grands prédateurs terrestres (DGPT) de l'Office français de la Biodiversité (OFB) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté, qui anime le Plan national d'actions (PNA) en faveur du lynx boréal pour le compte du préfet de région Bourgogne-Franche-Comté.

Les services de l'État rappellent enfin que le lynx est une espèce protégée et que sa destruction ou tentative de destruction est punie de deux ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende*.

*Article L415-3 du Code de l'environnement.

[Société](#)[Animaux](#)

